

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dépistage - Rennes

21-22 juin 2012

Date limite d'inscription : 21-05-2012

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse employeur.....

.....

.....

Email :

Tél :

Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Bulletin à adresser à :

Secrétariat SFLS
Hôpital du Tondu
Groupe hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 05.56.96.47.91
Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : sfls@wanadoo.fr
site Internet : www.sfls.aei.fr

L'évolution de la prise en charge de l'infection par le VIH a marqué un tournant dans la politique de dépistage et de prévention.

Le séminaire de la SFLS qui se déroulera en juin 2012 a pour but de permettre aux acteurs de lutte contre le sida, impliqués de près ou de loin dans le dépistage et la prévention, d'acquérir les connaissances, et les outils, qui leur permettront d'adapter leurs pratiques aux nouvelles données et de répondre aux attentes des consultants.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Connaître les nouveautés biologiques et thérapeutiques sur l'infection VIH-Sida, les IST, et les hépatites.
- ✓ Compléter les connaissances sur les risques et les modes de transmission associés aux différentes pratiques des populations et individus rencontrés.
- ✓ Renforcer les capacités à mener des entretiens de prévention et du counselling pré-test et post-test.
- ✓ Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une utilisation des TROD VIH et connaître leurs modalités d'utilisation.
- ✓ Poursuivre la démarche de prévention et orienter vers d'autres tests (santé sexuelle)
- ✓ Intégrer les nouveaux concepts de prévention basés sur le « TasP » (traitement comme outil de prévention) et la prophylaxie pré-exposition (PrEP).

PUBLIC CONCERNE

- Tout intervenant en centre de dépistage du VIH-SIDA-IST-hépatites, ou CAARUD, ou association, service d'urgences, souhaitant bénéficier d'une réactualisation des modalités de dépistage de ces infections, des nouveaux concepts de prévention et d'une formation pour l'utilisation des TROD.
- Médecins, Infirmières.

Séminaire de Formation

De la



Les nouvelles stratégies de dépistage du VIH/SIDA/IST

Pré-programme

Jeudi 21 et Vendredi 22 juin 2012

RENNES

Mercure Rennes Centre Gare
1 rue du Capitaine Maignan
35000 RENNES

Organisateurs:

Dr Philippe ARSAC (Orléans)
Dr Faouzi SOUALA (Rennes)

N° Agrément Formation : 72330472433
N° Agrément FMC : 100258

21-22 juin 2012

- ❖ **Actualisation des données épidémiologiques**
- ❖ **Nouveaux paradigmes du dépistage du VIH en France**
- ❖ **Données virologiques sur le VIH. TROD VIH**
- ❖ **Données virologiques sur les virus des hépatites B et C. TROD hépatite B**
- ❖ **Les IST : données épidémiologiques, cliniques thérapeutiques et préventives.**

21- 22 juin 2012

- ❖ **Le counselling et mise en situation pratique**
- ❖ **Cadre réglementaire des TROD en France, stratégies d'utilisation des TROD.**
- ❖ **Expériences d'utilisation des TROD :**
 - **Expériences des TROD en milieu communautaire.**
 - **Expérience DFM (Dr BISSUEL)**
 - **Expérience d'un centre en France utilisateur de ces tests**
 - **Autres expériences.**
- ❖ **Séance de travaux pratiques (à confirmer)**

FRAIS D'INSCRIPTION : 180 EUROS

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les déjeuners et le matériel pédagogique distribué. Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les dîners, et les petits-déjeuners lorsque la formation a lieu sur plusieurs jours.

Procédure d'inscription :

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat de la SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires.

L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Règlement :

- ✓ Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription
- ✓ Ou, si vous obtenez un accord de prise en charge de la part de l'organisme de formation continue dont vous dépendez, merci de transmettre les coordonnées de cet organisme à la SFLS qui fera les démarches administratives.

En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35 €, en fonction des places disponibles. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.